



ville de
frouard

ÉCOLE DE MUSIQUE

INSCRIPTION 2023/24

A retourner par email ou à déposer au secrétariat de l'École de Musique - Espace 89 - 10-12 rue de Metz, 54390 Frouard **avant le 6 sept. 2023** (jour des inscriptions)

Permanence : mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h jeudi et vendredi de 13h30 à 17h

ÉLÈVE

Monsieur Madame

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____ E-mail _____

Difficultés de santé - si oui, préciser _____

Allergies médicamenteuses - si oui, préciser le médicament _____

Nom du médecin traitant _____ Tél. _____

RESPONSABLE LÉGAL / PAYEUR

Si élève mineur. La facture sera établie au nom du responsable légal

Monsieur Madame

Nom _____ Prénom _____

Qualité (père, mère, ...) _____ Date de naissance _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____ E-mail _____

Nom de l'employeur _____

PIÈCES À FOURNIR

- Formulaire d'inscription dûment complété et signé
- Règlement intérieur signé
- Attestation d'assurance de responsabilité civile au nom de l'élève ou du responsable légal valable pour l'année scolaire
- Attestation CAF (indiquant le quotient familial et l'adresse) ⁽¹⁾
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture de gaz/électricité)
- Si règlement par prélèvement bancaire : mandat de prélèvement SEPA + règlement financier (au même nom que le mandat SEPA) + RIB

(1) En cas d'absence, application des tarifs correspondant au quotient le plus élevé

FORMULES D'ENSEIGNEMENT

- Eveil musical sensoriel parent / enfant - 0 à 3 ans
- Eveil musical - 4/5 ans
- Initiation musicale - 6 ans
- Parcours découverte
- Formation musicale classique
- Formation musicale pour les musiques amplifiées ⁽¹⁾
- Instrument : _____ 30 min 45 min 60 min
- Instrument : _____ 30 min 45 min 60 min
- Instrument : _____ 30 min 45 min 60 min
- Discipline(s) collective(s) : _____
- Location d'instrument

(1) les instruments concernés par la FMMAA sont : basse, batterie, chant, guitare électrique et percussions.

Pour les élèves pratiquant plusieurs instruments dont un classique, c'est la formation musicale classique qui reste obligatoire. La FMMAA devient alors une option librement choisie.

AUTORISATIONS

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant dans ce formulaire.

J'autorise Je n'autorise pas

à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'élève. Je m'engage à informer les services (de l'enseignement) de toute modification importante concernant l'état de santé de l'élève pouvant intervenir en cours d'année.

J'autorise Je n'autorise pas

la ville de Frouard à photographier, filmer ou enregistrer l'élèves dans le cadre des activités ; Imprimer, reproduire, éditer, publier et diffuser ces images et résultats sonores dans le cadre de ses publications écrites et multimédias.

La ville de Frouard s'engage à utiliser ces images dans le respect absolu de l'image de la personne et renonce à toute utilisation ou exploitation de celles-ci à des fins commerciales.

J'autorise Je n'autorise pas

mon enfant à repartir seul à la fin des cours

J'autorise mon enfant à repartir avec les personnes désignées ci-dessous :

Nom / Prénom _____ Tél. _____

Nom / Prénom _____ Tél. _____

Nom / Prénom _____ Tél. _____

Une carte d'identité est susceptible d'être demandée par les professeurs ou le secrétariat

Fait à _____ Le _____

Signature